



? Téléexpertise

DEMANDER UNE TELEEXPERTISE

Connectez-vous à MonSisra.

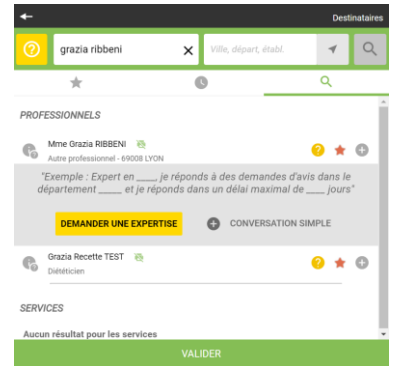
Si vous avez l'application bureau, vérifiez en survolant le symbole  en haut à droite que la version soit au moins la 2022.07.21, sinon [cliquez ici](#) pour la télécharger. Si vous êtes sur smartphone, vérifiez que dans le menu en bas à gauche vous avez au moins la version 2022.7.28, sinon allez dans le store pour la télécharger

Cliquez sur  puis sur

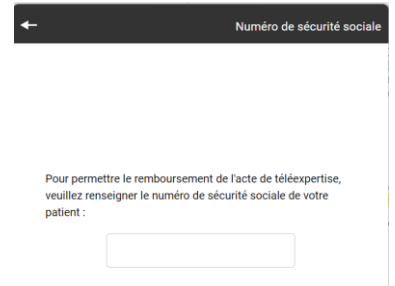
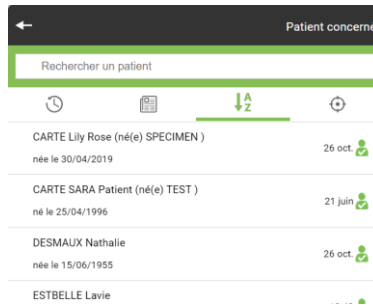
Demander une expertise 

Tapez nom et prénom de l'expert dans la barre de recherche à gauche.

Cliquez sur son nom puis sur **DEMANDER UNE EXPERTISE**



En fonction du choix de l'expert, vous pouvez être amené à rechercher le patient dans l'annuaire régional, puis saisir son numéro de sécurité sociale.

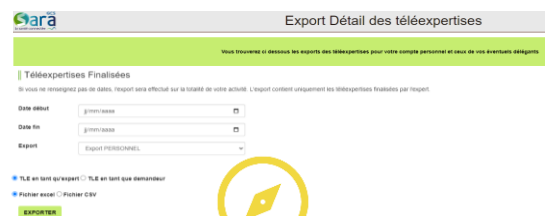


La téléexpertise est initiée par le rappel des éléments demandés par l'expert. A vous ensuite de rédiger le message, ajouter des pièces-jointes, ...

Lorsque l'expert estime que la téléexpertise est terminée, il la « finalise » via un bouton dédié. Vous recevrez la « Synthèse de la conversation » qui fait office de compte rendu de l'acte.



Vous pouvez télécharger au format Excel les données de facturation des téléexpertises finalisées. Pour cela cliquez sur « MonPortail », « Téléexpertise » et « Exporter son activité »..



[En savoir plus sur la cotation des actes](#)

Besoin d'aide ?

Contactez-nous sur www.sante-ara.fr/contact

GCSsara
la santé connectée